

commune de MIRECOURT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU "Activité de maraîchage" approuvée par Délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2022.

Historique de l'évolution du document d'urbanisme :
- Elaboration du PLU approuvée le 14 janvier 2013
- Modification simplifiée du PLU approuvée le 16 décembre 2021

planche 3/3 : territoire ouest

Echelle : 1:2 500

UA : Centre historique	UE : zone d'activités
UA.I : compris dans le PPRI	UE.a : secteur à hauteur limitée
UA.F : secteur faubourg du centre historique	UE.B : secteur du silo
UA.B : secteur faubourg du centre historique compris dans le PPRI	UE.I : compris dans le PPRI
UB : zone urbanisée centrale de moyenne densité	UL : zone à vocation de loisirs
UB.a : secteur urbanisé depuis le début du siècle	ULI : zone à urbaniser
UB.b : secteur en voie d'urbanisation	IAU.a : urbanisation au coup par coup autorisée, secteur potentiellement humide
UB.c : secteurs de cités	2AU : zone à urbaniser sur le long terme
UB.h : secteur hôpital	A : zone agricole
UB.I : compris dans le PPRI	A.e : secteur agricole potentiellement humide
UC : zone d'extension urbaine	AM : secteur agricole activité de maraîchage
UC.I : compris dans le PPRI	N : zone naturelle
UD : zone pavillonnaire et d'équipements	N.a : antennes
UD.a : secteur du centre hospitalier spécialisé	N.b : secteur à vocation de zone de loisirs
UD.I : compris dans le PPRI	N.bi : secteur à vocation de zone de loisirs compris dans le PPRI
UD.J : secteur correspondant à la ferme du Joly (NRA)	N.a.e : zone potentiellement humide
UD.g : secteur de l'aire d'accueil des gens du voyage	N.h : secteur accueillant de l'habitat
UD.e : secteur potentiellement humide	N.j : secteur compris dans le PPRI
	Nj : secteur d'accueil des abris de jardin

	Alignement
	Recul imposé
	Marge de recul minimum
	Bâtiment agricole
	Emplacement réservé
	Espace boisé classé
	Marges de recul minimum

Bureau d'études Éolis
Urbanisme
Aménagement du territoire
Communication et concertation

115 rue d'Albace
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 56 07 39 / 06 17 46 79 59
eolis.ted@celestisorange.fr

